

Direction des Ressources Humaines Service Formation JPB/CT/SM/BC

N°390/2022

DÉCISION DU MAIRE

OBJET: Signature avec l'organisme CACEF d'une convention simplifiée relative à la formation « Amiante Opérateur Initiale » pour 14 agents de la Direction de l'Aménagement Urbain.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23.

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant que dans le cadre de la formation professionnelle continue, la Ville souhaite accompagner ses agents dans l'exercice de leurs fonctions, en leur proposant des formations adaptées à leurs besoins,

Considérant le besoin de la collectivité de former 14 agents de la Direction de l'Aménagement Urbain aux risques de l'amiante.

DECIDE

- De signer avec l'organisme CACEF, sis 4 rue Gustave Eiffel 95190 Goussainville, la convention jointe à la présente décision,
- > **De lui régler** la somme de 7 000 € TTC,
- Dit que les crédits sont inscrits au Budget 2022.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil Municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 4 novembre 2022

Hôtel de ville 66, rue de Paris B.P. 10060 95503 Gonesse Cedex tél 01 34 45 11 11 fax 01 39 87 13 22

Le Maire,

Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE que le présent acte a été reçu en Sous-Préfecture, le : 1 5 NOV. 2022

Publié, le: 1 7 NOV. 2022

Pour le Maire et par délégation La Directrice Générale des Services

Corine TAILLER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec l'organisme CACEF d'une convention simplifiée relative à

Objet de l'acte : la formation « Amiante Opérateur Initiale » pour 14 agents de la Direction de l'Aménagement Urbain,

Date de décision: 04/11/2022

Date de réception de l'accusé 15/11/2022

de réception :

Numéro de l'acte: 2022DECISION390

Identifiant unique de l'acte: 095-219502770-20221104-2022DECISION390-AI

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte: 9.1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: Décision 390.pdf (99_AI-095-219502770-20221104-2022DECISION390-AI-1-1_1.pdf)